

# Code d'éthique

## **Préambule**

Le Code d'éthique a pour objectif le développement durable des membres de viscom et sert la protection des clients, des concurrents, des collaborateurs, du public, de l'association et de ses membres, contre les pratiques commerciales déloyales dans le domaine de la communication visuelle; le code d'éthique vise également la protection des intérêts légitimes des partenaires, du public et de l'environnement. Les membres de viscom, swiss print & communication association, s'engagent à respecter volontairement les règles de comportement ci-après.

## **Engagements envers les clients**

- exécuter les commandes de manière fiable et professionnelle
- fournir les informations nécessaires sur les matières premières utilisées et en garantir la qualité
- offrir des prix corrects établis selon les principes de l'économie d'entreprise
- entretenir des rapports de confiance
- ne pas léser la perception de la branche
- contacter l'association lors de divergences d'opinion

## **Engagements envers les concurrents et la branche**

- s'appliquer à maintenir des relations loyales en situation de concurrence
- se positionner avec des prix corrects face à la concurrence
- respecter les principes de la collégialité et de la solidarité
- veiller à ne pas affecter la liberté de décision des concurrents et des clients concernant les pratiques commerciales
- respecter les obligations légales
- comprendre «printed in switzerland» en tant que production indigène de produits suisses de qualité tout au long de la chaîne de valeur ajoutée (prépresse, impression, façonnage)

### **Engagements envers les collaborateurs**

- respecter le Contrat collectif de travail
- former des apprentis et favoriser le perfectionnement professionnel
- être attentif à la sécurité et à la santé à la place de travail
- instaurer des conditions de travail qui favorisent un mode de production approprié
- appliquer les dispositions constitutionnelles relatives à l'égalité de traitement entre homme et femme
- ne créer aucune discrimination à l'encontre de personnes ou de groupes de collaborateurs

### **Engagements envers l'association**

- respecter les statuts de l'association
- remplir ses obligations dans les délais
- adhérer aux décisions qui sont prises de manière démocratique
- s'efforcer d'être actif parmi les instances dirigeantes de l'association

### **Engagements envers l'environnement**

- utiliser des procédés de fabrication et des produits neutres pour l'environnement
- garantir une élimination des déchets conforme aux prescriptions
- favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement auprès des collaborateurs et des clients

### **Engagements envers le public**

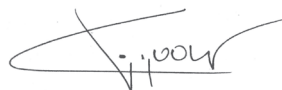
- transposer les valeurs fondamentales du développement durable par le biais du partenariat social (CCT), de la formation des apprentis, de l'engagement en matière de politique environnementale et de l'efficacité de l'entreprise
- conduire l'entreprise vers la rentabilité et régler correctement les contributions aux autorités fiscales et aux institutions sociales

Le Président:



Peter Edelmann

Le Directeur:



Dr. Thomas Gsponer

printed in  
**switzerland**

**viscom**<sup>+</sup>

viscom swiss print &  
communication association

Direction Suisse  
Speichergasse 35  
Case postale  
3001 Berne  
T 058 225 55 00  
F 058 225 55 10  
info@viscom.ch  
www.viscom.ch

janvier 2016